

Responsable des musées départementaux - H/F

Le Département du Lot recrute par voie statutaire (à défaut contractuelle) le **responsable des musées départementaux - H/F** - Catégorie A de la filière culturelle de la FPT

Mission

Connaissez-vous l'Atelier-musée Jean-Lurçat de Saint-Céré, le musée Zadkine des Arques et l'écomusée de Cuzals ?

Ces 3 musées départementaux, dont l'un labellisé musée de France, aux œuvres et collections inédites, attirent près de 30 000 visiteurs par an.

Il s'agit aujourd'hui de tourner ces musées vers l'avenir : politique muséale départementale à définir et mettre en œuvre, projets scientifiques et culturels à concevoir.

Pour porter ces changements, accompagner et coordonner les équipes (chargés de mission, permanents et saisonniers sur les sites), le Département du Lot recherche son responsable des musées départementaux.

Membre de l'encadrement, sous l'autorité du chef de service Culture et avec son appui, vous impulsez la politique muséale départementale. Vous :

- contribuez à la définition des orientations stratégiques dans le domaine muséographique et élaborez les PSC des établissements,
- pilotez, mettez en œuvre l'ensemble des ressources pour enrichir, conserver, transmettre et valoriser les collections auprès de tous les publics.

Profil recherché

Titulaire d'un Bac+3/4, vous disposez d'une expertise musées et d'une ou plusieurs expériences professionnelles dans des structures muséales publiques ou privées.

Vous êtes particulièrement motivé par l'accompagnement du changement, la gestion de projets et l'encadrement d'équipe.

Curieux, disponible, réactif et fédérateur, vous disposez de qualités humaines indéniables.

Vos plus ?

Les déplacements ne vous font pas peur, ni le travail ponctuel en soirées et/ou week-ends.

Activités principales de management

Animer, accompagner et coordonner l'équipe au quotidien

- Animer des réunions d'équipe
- Assister l'équipe dans l'exécution de tâches complexes

- Repérer et réguler les dysfonctionnements, les conflits
- Améliorer les pratiques professionnelles des agents
- Réaliser les entretiens annuels
- Diffuser les informations, expliquer les décisions et partager les connaissances

Organiser le travail et les ressources

- Transmettre les informations, les consignes et répartir les activités entre les agents
- Organiser et superviser les plannings hebdomadaires et annualisés
- Veiller à la bonne exécution du travail (superviser la mise en œuvre des directives, participer à la gestion du personnel, des ressources patrimoniales, d'équipement, du matériel...)
- Harmoniser les méthodes de travail

Suivre et vérifier l'exécution du travail

- Veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Veiller à la réactivité et à la qualité du service rendu (gestion des échéances, suivi des crédits alloués...)
- Participer à l'évaluation de l'activité (analyser les résultats de gestion (publics, fréquentation, coûts...))
- Définir l'organisation fonctionnelle des trois sites, assurer la sécurité des biens et des personnes
- Assurer et superviser la rédaction des courriers, documents, actes administratifs

Activités principales liées au secteur d'intervention

Participer à la définition des orientations stratégiques dans le domaine muséographique

- Analyser les problématiques, les enjeux des musées départementaux dans leur environnement (artistique, touristique, territorial...)
- Identifier les projets de développement des musées
- Elaborer les projets scientifiques et culturels des musées à partir du diagnostic établi, les évaluer
- Proposer un cadre d'intervention pour faciliter les fonctions de conservation (enrichissement des collections, animations, restauration, valorisation)
- Proposer un fonctionnement des musées adapté à l'éloignement des sites et à l'implication de plusieurs services (transversalité)
- Favoriser la mise en cohérence de la gestion des musées et l'harmonisation de l'offre en direction des publics (événementiel, boutiques, outils de médiations, accessibilités)
- Inscrire la cellule départementale musées (ingénierie, ressource, coordination réseau...) dans l'environnement muséal du territoire en favorisant les partenariats

Valoriser les collections et développer les publics

- Proposer et mettre en œuvre des projets de valorisation (programmation culturelle, commissariat d'expositions, publications, signalétique, contenu site internet, etc...)
- Proposer et conduire les projets d'expositions dans l'ensemble des musées dans le cadre des orientations du projet de service

- Concevoir une programmation culturelle en cohérence avec le projet scientifique et culturel des musées
- Elaborer et mettre en œuvre la politique d'accueil et de développement des publics
- Développer un réseau partenarial avec l'ensemble des acteurs concernés
- Collaborer avec la cellule arts visuels pour l'art contemporain

Superviser et coordonner la gestion des collections

- Rechercher, gérer, diffuser l'information, la documentation, l'historique administratif, juridique des musées et de leurs collections
- Organiser et superviser les chantiers des collections (opérations d'inventaire, conservation préventive et curative...)
- Définir les priorités de restauration et lancer les campagnes
- Développer un projet d'acquisition adapté aux orientations
- Superviser les mouvements d'œuvres

Piloter des projets

- Concevoir et planifier un projet dans son domaine d'intervention
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet
- Fédérer, animer et piloter une équipe autour d'un projet

Compétences managériales attendues

Connaissances des missions, instances, processus et circuits décisionnels de la collectivité

Connaissances des règles budgétaires et comptables et des outils de gestion du personnel

Connaissance de la méthodologie d'ingénierie de projet et de la conduite du changement

Capacité à fixer les objectifs et à les évaluer

Capacité à déléguer et à contrôler

Capacité à motiver, animer, valoriser

Capacité à proposer et arbitrer, à contrôler

Capacité à communiquer, à diffuser les informations, à négocier

Capacité à piloter et mettre en œuvre un projet, impulser des actions

Capacité à entretenir et développer le travail en réseau, le partenariat

Capacité d'analyse et de synthèse, capacité rédactionnelle

Capacité à favoriser un bon climat social

Compétences professionnelles et techniques attendues

Connaissances en histoire de l'art, muséographie et ethnographie

Connaissance des techniques de conservation et de restauration des collections

Connaissance des acteurs institutionnels, partenaires et réseaux

Connaissance des caractéristiques socio-économiques et culturelles du territoire

Connaissance des enjeux, du cadre juridique et réglementaire lié aux collections de musées

Connaissance de la réglementation sur les droits auteurs

Connaissances en bureautique : Word, Excel, Outlook

Connaissance des techniques de communication, de promotion et de médiation

Connaissance des mécanismes budgétaires

Connaissance des règles et procédures de la commande publique

Connaissance des différents publics

Connaissance des techniques de montage et de présentation d'expositions

Quotité de travail

100 %

Résidence administrative

CAHORS

Conditions particulières de travail

Travail sur sites éloignés

Intervention ponctuelles en soirées et week-ends

Contact

Sophie LATAPIE

Chef du service Culture

Tél. 05.65.53.40.80

Candidatures :

Lettre de motivation + CV (+ *pour les fonctionnaires, dernier arrêté de situation administrative et fiches d'évaluations des 3 dernières années*) à adresser **avant le vendredi 31 juillet**, à :

Monsieur le Président du Département du Lot

Direction des ressources humaines

Avenue de l'Europe – Regourd - BP 291

46005 CAHORS CEDEX 9

drh@lot.fr

<https://lot.fr/responsable-des-mus-es-d-partementaux-hf>